

8 mars 2024
Amphi Mistral
Faculté de Droit
d'Aix-en-Provence

Quel
périmètre
pour le **droit**
pénal
du **travail**?



9h00

Propos introductifs

par Monsieur Alexis BUGADA, Professeur à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence, Directeur du Centre de Droit Social UR 901, AMU

I. UN PERIMETRE EN EVOLUTION

9h15

Les compétences spéciales et les compétences concurrentes de l'inspection du travail

Mesdames Mathilde FAVRE-ARTIGUES & Marie-Ange GAS, Inspectrices du travail, DDEETS Bouches du Rhône

9h35

Les modalités d'enquête en droit pénal du travail

Madame Lottie JAVELAS, Substitut près du Tribunal judiciaire d'Aix-en-Provence

II - UN PÉRIMÈTRE D'APPLICATION ÉTENDU DANS LES RÉLATIONS DE TRAVAIL

10h00

Les atteintes à l'intégrité physique en droit pénal du travail

Madame Véronique DONSIMONI, Maître de conférences HDR en droit privé, Directrice adjointe du Centre de Droit Social, FDSP, AMU

10h20

Les atteintes à l'intégrité morale et à la dignité en droit pénal du travail

Monsieur Stéphane DETRAZ, Maître de conférences HDR en droit privé à l'Université de Paris Saclay

10h45

Pause 15 minutes

11h00

Les atteintes aux biens en droit pénal du travail

Madame Corinne ROBACZEWSKI, Professeure à l'Université de Lille

11h20

Des délits d'entrave et de travail dissimulé : de la sanction pénale à la sanction administrative ?

Madame Frédérique CHOPIN, Maître de conférences HDR en droit privé, Centre de Droit social UR 901, AMU

11h45-12h30

Echanges avec la salle

III. UNE SANCTION ADMINISTRATIVE DOMINANTE EN DROIT DU TRAVAIL

14h00

Le rôle de la Caisse des dépôts dans la lutte contre la fraude au compte personnel de formation

Monsieur Laurent DURAIN, ancien directeur d'unité d'affaires à la CDC, membre du Comex

14h20

La place du Défenseur des droits dans le traitement des discriminations

Madame Sophie SERENO, Maître de conférences en droit privé, Centre de Droit social UR 901, FDSP, AMU

14h45

Quel cumul des sanctions administratives et des sanctions pénales en droit du travail ?

Monsieur le Doyen Laurent GAMET, Professeur à l'Université Paris XII, Doyen de la Faculté de Droit, Avocat associé Factorhy Avocats.

15h10

Echanges avec la salle

15h45

Rapport de synthèse

Monsieur Franck PETIT, Professeur à la Faculté de Droit d'Aix-en-Provence, Centre de Droit Social UR 901, AMU

16h15

Fin du colloque